



Bilan

séminaire de rentrée

« Le Périgord Limousin face au changement climatique »

SEPT. 2024

Ce dossier résume les points clef de l'organisation, des éléments présentés et des échanges du séminaire de rentrée du Parc naturel régional Périgord Limousin, le 9 septembre 2024, à destination des agents, élus du bureau exécutif élargi et membres du conseil scientifique. Ce document servira aux participants à retrouver les informations partagées au cours de la journée et peut être utile à d'autres structures pour avoir un retour d'expérience sur ce type d'évènement.

Cette journée a bénéficié du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Ademe, et de l'Europe via le fonds FEDER.

Programme	p.3
Accueil, exposition et brise-glace	p.4
Conférence « Changements climatiques, atténuation et adaptation en Périgord Limousin, de quoi parle-t-on ? »	p.5 à 11
Atelier « Et si on apprenait à se connaître »	p.12
Déjeuner local	p.13
Balade contée « Le Périgord Limousin en 2050 »	p.14
Foire aux pépites	p.15 à 20
Intervention de Philippe Moutet de la fédération des Parcs naturels régionaux	p.21
Intervention des membres du conseil scientifique du Parc	p.22
Conclusion et évaluation de la journée	p.23
Information sur le coût du séminaire	p.23
Liste des présents	p.24 à 25

Pour toute question sur cette journée, votre contact au Parc :

Jeanne Leroy, Chargée de mission Adaptation au changement climatique

j.leroy@pnrpl.com



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin fait sa rentrée !

- * **QUAND ?** Lundi 9 septembre 2024
- * **OÙ ?** Saint-Paul-la-Roche (salle des fêtes)
- * **QUI ?** Agents du Parc, élus du bureau exécutif élargi et membres du conseil scientifique

PROGRAMME

- 9h** Accueil café
- 9h30** Brise glace
- 9h45** Conférence sur le changement climatique
(Jean-François Louineau, expert de la Région Nouvelle-Aquitaine sur le changement climatique, Colette Langlade, Vice-Présidente du Parc, et Jeanne Leroy, agent du Parc)
- 11h** Atelier « Et si on apprenait à se connaître ? »
- 12h30** Déjeuner – Menu bio et local préparé par le traiteur La Caracole
- 14h** Balade digestive « Le Périgord Limousin en 2050 »
- 15h** Foire aux pépites : Le Parc en action pour l'adaptation au changement climatique
- 16h** Intervention de Philippe Moutet, référent Énergie Climat à la Fédération des Parcs
- 16h30** Conclusion des membres du Conseil Scientifique, grands témoins de la journée, et des élus
- 17h** Fin de la journée



Accueil, exposition et brise-glace

Les viennoiseries locales de la biscuiterie de St-Priest-les-Fougères «Aux Délices des Fougères» ont agrémenté l'accueil des participants.

L'espace était décoré de 3 panneaux réalisés par l'association nationale Réseau Action Climat, en partenariat avec l'Ademe. L'exposition, remise à jour cet automne, sera disponible en 2025 au Parc pour mise à disposition auprès des collectivités, associations et établissements scolaires du territoire Périgord-Limousin.



Afin de lancer la journée, un brise-glace a été proposé en extérieur afin d'identifier le statut des personnes présentes (élus, agents, chercheurs, intervenants) et de se positionner dans l'espace sur une série de questions (sans débat): Changement climatique, j'y crois? J'en suis responsable? Il y a déjà des impacts dans le monde? Je vois déjà des impacts en Périgord Limousin? Est-il plus urgent de lutter ou de s'adapter? L'adaptation est-elle inscrite dans la charte actuelle du Parc? Le Parc agit déjà pour l'adaptation? Face au CC, j'ai un rôle à jouer?

Un bingo était également proposé pour inciter les participants à se rencontrer et échanger pendant les temps de pause.

Conférence « Changements climatiques, atténuation et adaptation en Périgord Limousin, de quoi parle-t-on ? »

INTERVENANTS

Colette Langlade, Elue régionale et Vice-Présidente du Parc en charge de la Transition énergétique et l'Adaptation au changement climatique

Jean-François Louineau, Conseiller expert en transition écologique, énergétique et climatique à la Région Nouvelle-Aquitaine

jean-francois.louineau@nouvelle-aquitaine.fr - 06 73 33 23 70

Jeanne Leroy, Chargée de mission du Parc sur l'Adaptation au changement climatique

j.leroy@pnrpl.com – 07 70 05 20 16

SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE

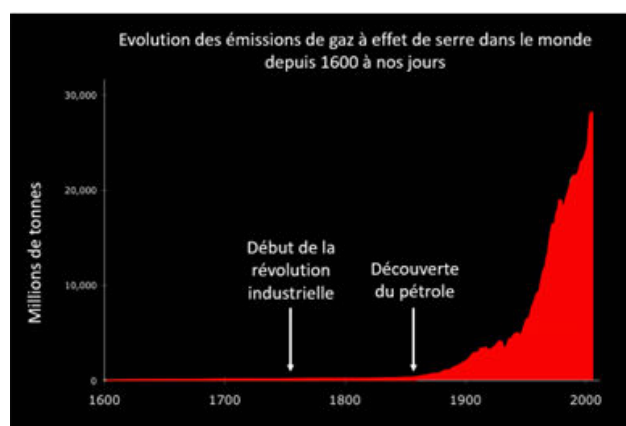
L'effet de serre est un phénomène naturel que les Hommes dérèglent fortement :

L'effet de serre est un phénomène naturel par lequel les gaz naturellement présents dans l'atmosphère (principalement la vapeur d'eau) retiennent une partie de la chaleur émise par notre planète. L'effet de serre est un bouclier nécessaire pour la vie sur Terre. Sans lui, il ferait en moyenne -18°C à la surface de la Terre.

Néanmoins, en émettant trop de gaz à effet de serre, ce qui s'opère depuis la fin du 19ème siècle, le climat se dérègle.

Il existe différents gaz à effet de serre qui sont émis dans l'atmosphère en grande partie par la combustion d'énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz), et en partie par l'élevage agricole (engrais de synthèse, fumiers et rejets gastro-intestinaux).

Les émissions de gaz à effet de serre ont commencé leur ascension suite à la révolution industrielle. Elles se sont accélérées avec la découverte du pétrole, et sont exponentielles depuis les années 1950.



La première conséquence, qui n'est pas la seule, de ce phénomène est un réchauffement du climat global de la Terre. Il est important de distinguer la météo du climat. La météo c'est le temps qu'il fait à un endroit sur quelques jours, tandis que le climat c'est la moyenne des conditions météo sur une région sur plusieurs décennies (30 ans réactualisés par période de 10 ans).



Les impacts du changement climatique dans le monde sont multiples :

Changements du grand cycle de l'eau: augmentation de la teneur en vapeur d'eau, évolution des mouvements des grandes masses d'air et d'eau (océans), méditerranéisation du sud-ouest de la France et « sahélistation » du sud de l'Europe comme observable en Espagne, ...

Besoins croissants en eau et rupture d'alimentation pour les plantes, les animaux et les hommes: sécheresses des sols, baisse de la productivité végétale, raréfaction de milieux naturels, baisse des ressources en zone tempérée, conflits d'usage locaux et internationaux, réfugiés climatiques, ...

Augmentation des catastrophes naturelles: glissements de terrain, incendies, dégradations et ruptures d'infrastructures, érosion côtière et submersion littorale, ...

Menaces sur la santé humaine: maladies vectorielles (dengue, virus du Nil, Chikungunya, ...), fragilité augmentée des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, patients des maladies respiratoires ou cardiovasculaires) en période caniculaire, troubles psychosociologiques (éco anxiété, déplacements forcés, ...)

Bouleversements d'économies locales et régionales: tourisme blanc (stations de sport d'hiver), pêche vivrière sur les côtes du Sénégal, disparition par érosion d'archipels du Pacifique, ...



Le changement climatique touche aussi la Nouvelle-Aquitaine et le Périgord Limousin (*) :

**Les éléments avec une astérisque concernent directement le Périgord Limousin.*

Cycles végétaux avancés et incidences sur les cultures*: montée du taux de sucre et baisse de l'acidité de la vigne, gels tardifs printaniers en arboriculture, baisse du rendement des blés, mortalité des prairies, ...

Fragilisation des systèmes forestiers*: incendies, accélération du dépérissement, attaques parasitaires, déficit chronique de la réserve utile du sol, ...

Baisse de la ressource en eau*: stagnation du potentiel hydroélectrique, rupture d'alimentation en eau potable, fermeture de plans d'eau pour raisons sanitaires, assecs des cours d'eau, diminution de l'activité des sports d'eau vive, ...

Montée du niveau moyen de l'océan Atlantique: érosion côtière, remontée des bouchons vaseux dans estuaires et du biseau salé dans les nappes phréatiques littorales, risque augmenté de submersion, ...

Baisse du manteau neigeux: manque d'eau pour l'élevage d'alpage, désertion des stations de sport d'hiver, remontée de l'étage alpin avec perte de biodiversité, fragilisation des zones à permafrost,

Modification des facteurs abiotiques impactant la santé humaine*: développement de micro-organismes pathogènes dans l'eau, extension de l'aire du moustique Tigre et des tiques, augmentation du nombre de plantes allergènes et des périodes à risque, ...

Augmentation des mouvements de sols*: fragilisation du bâti ancien, coût majoré de la construction, renforcement voire relocalisation d'infrastructures routières et ferroviaires.

Température plus élevée de l'océan: évolution spatiale d'espèces, arrêt de la production estivale en claires de l'huître marennes-Oléron, déplacement vers le nord de la pêcherie de l'anchois commun, arrivée de la dorade royale en pêcherie, ...

Perte de milieux spécifiques pour des espèces endémiques, rares ou menacées*: menace sur l'Iris de Sibérie, le Lézard Ocelé, les libellules inféodées aux tourbières de montagne, la truite fario, ...



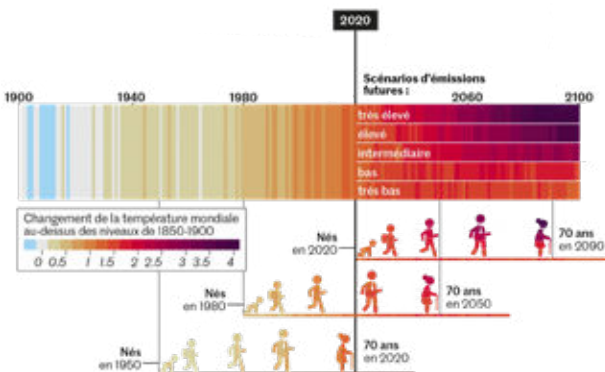
Le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous aide à nous projeter et trouver des solutions :

Le GIEC regroupe des chercheurs internationaux reconnus qui participent bénévolement à faire connaître le changement climatique depuis 1988, en publiant après validation collective l'ensemble des travaux scientifiques conduits sur le climat, son évolution et ses impacts connus et probables. Ce collectif, sous l'égide de l'ONU, s'organise autour de 4 missions : publier l'état des connaissances sur l'évolution du climat, préciser les causes et les impacts de l'évolution du climat, identifier les différentes solutions pour ralentir le changement climatique, et enfin identifier les différentes solutions pour s'adapter face au changement climatique.

Le GIEC publie régulièrement des rapports dans lesquels sont présentées différents scénarios d'évolution climatique en fonction des concentrations de gaz à effet de serre. Les derniers scénarios ont été publiés en 2022 / 2023. Il en existe 5 qui prennent des directions différentes en fonction d'hypothèses sur les choix politiques mondiaux pour réduire ou non les émissions de gaz à effet de serre.

L'échelle de temps est à la fois longue et très courte. En effet, une personne née en 1950 (à l'aube du dérèglement climatique) a 75 ans aujourd'hui. Une personne née en 2000 aura 80 ans en 2100 (horizon des scénarios du GIEC).

Le monde que connaîtront les générations actuelles et futures dépend des choix effectués aujourd'hui et à court terme



Les travaux du GIEC sont repris à des échelles plus locales :

Acclimaterra est un groupement de 240 chercheurs à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine présidé par Hervé Le Treut. Deux membres du conseil scientifique du Parc en font partie : Benoit Sautour est membre du conseil d'administration et Gilles Guibaud est contributeur.

La Région Nouvelle-Aquitaine a acté une feuille de route intitulée Néo Terra ainsi que le SRADDET (schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité des territoires) depuis 2019.

Le Parc existe par sa Charte, qui est un contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour le territoire, et qui tient compte du changement climatique.

7 des 8 Communautés de Communes du territoire disposent de Plans climat air et énergie territoriaux (PCAET), outils de planification stratégique et opérationnel.

Un diagnostic sur les risques climatiques, à l'échelle communal ou intercommunal, est également disponible gratuitement sur l'ensemble du territoire grâce à l'outil Climadiag développé par MétéoFrance. Cet outil s'inscrit dans la trajectoire de réchauffement national à +4°C à horizon 2100 adoptée par la France dans sa politique d'adaptation.

<https://meteofrance.com/climadiag-commune>



À QUOI MA COMMUNE DEVRA-T-ELLE S'ADAPTER ?

Horizon 2050 : dans une France à +2.7°C



Pour agir face au changement climatique, il existe deux postures complémentaires, l'atténuation et l'adaptation :

L'atténuation a pour but de ralentir le changement climatique en agissant sur ses causes, c'est-à-dire en réduisant la concentration de gaz à effet de serre. Quelques exemples d'actions d'atténuation : covoiturer, moins se chauffer en hiver, développer des énergies renouvelables, stocker du carbone...

L'adaptation a pour but de réduire le mieux possible les effets du changement climatique. Quelques exemples d'actions d'adaptation : réduire les consommations d'eau, créer des voies coupe-feu dans les forêts, diversifier les cultures agricoles...

Ces deux postures vont de pair et certaines actions concourent à la fois à l'atténuation et à l'adaptation. Par exemple, rénover un bâti permet de mieux l'isoler pour l'hiver (atténuation car moins de consommations de chauffage), et de garantir un confort d'été (adaptation aux vagues de chaleur).

Adaptation et atténuation visent le même but ultime : réduire les pertes humaines, matérielles et naturelles, la première atteignant son but directement sur plusieurs échelles de temps, la seconde indirectement et lentement.

Le séminaire de rentrée s'est centré sur l'adaptation au changement climatique car cette posture est moins connue que l'atténuation et nécessite donc un travail d'acculturation, d'autant que les dérèglements climatiques s'accroissent...

Comment réussir l'adaptation au changement climatique ?

Viser les solutions « sans regret » qui méritent d'être appliquées quelle que soit la manière dont le climat évoluera en définitive.

Exemple : bâtiment bioclimatique à rafraîchissement naturel donc sans climatisation technique, elle-même émettrice de gaz à effet de serre.

Privilégier les solutions fondées sur la nature aux multiples avantages connexes et qui évitent la surenchère technologique source de gaz à effet de serre, moins évolutive et moins résiliente.

Exemple : restauration d'un chapelet de zones humides sur un bassin versant.

Éviter les mauvaises adaptations qui réduisent temporairement ou faussement la vulnérabilité.

Exemple : planter des essences forestières à haut pouvoir inflammable.

Partager les solutions avec tous les habitants, les acteurs... Coopérer à l'échelle du territoire et entre territoires, car avec les dérèglements climatiques, « tout le monde sera dans le même bateau et sans bouée ». La gouvernance de l'adaptation oblige l'action politique dans la durée (20, 50, 100 ans, ...) et avec une vision globale et non pas sectorielle.

Faire des choix de long terme, sachant que maintenir l'existant ne sera pas possible pour nombre de sujets.

Quels points de vigilance pour l'adaptation ?

Anticiper car l'évolution du climat est irrémédiable et s'accroît.

Expérimenter, diversifier et respecter l'échec car la solution « miracle » n'existe pas et la résilience s'accorde au pluriel.

Jouer collectif, en solidarité et avec équité car les dérèglements climatiques sont globaux et « personne n'est à l'abri », surtout les plus fragiles socialement et économiquement.

Faciliter l'acceptation des prises de décision car toutes ne seront pas perçues comme équitables voire égalitaires. Certaines seront même « douloureuses » et/ou incompréhensibles.

Qualifier et quantifier, au mieux, les différentes conséquences du changement climatique (techniques, économiques, sociales voire sociétales) pour décider au plus près de l'intérêt général.

Deux approches complémentaires pour l'adaptation :

Approche territoriale à l'échelle de massifs, des socio-écosystèmes ou d'intercommunalités. L'objectif : associer l'ensemble des acteurs, des habitants permanents et temporaires d'un territoire pour un diagnostic partagé global et une approche systémique / holistique dans la recherche de solutions collectives et solidairement assumées. Le PCAET d'une Communauté de communes et la charte d'un PNR peuvent être le cadre d'investissement de cette approche

Approche thématique par problématique ou secteur socio-économique voire filière.

L'objectif : rassembler les acteurs de la chaîne de valeur, de l'amont à l'aval, sur une thématique donnée pour approcher toutes ses composantes techniques, économiques, financières et sociales afin de déterminer la ou les meilleures solutions d'adaptation. Les interprofessions peuvent être le cadre d'investissement de cette approche.

Des retours d'expériences de solutions exemplaires sont partagés par la Région :

La Région Nouvelle-Aquitaine a créé une plateforme de partage de retours d'expériences de solutions exemplaires. Plusieurs solutions présentées ont été mises en place sur des territoires ruraux.

Néo Terra - Adaptation au changement climatique

Réalisations exemplaires

Cette interface vous propose de découvrir les réalisations exemplaires d'Adaptation au Changement Climatique en Nouvelle-Aquitaine. N'hésitez pas à zoomer sur la carte pour découvrir l'ensemble des réalisations exemplaires, parfois localisées au même endroit.

Sélectionner un type d'espèces
Tout

Sélectionner un enjeu climatique
Tout

Afficher des informations supplémentaires

- Réalisations exemplaires
- Nouvelle-Aquitaine
- Territoires de contractualisation néo-aquitains
- Intercommunalités

Télécharger la fiche de l'initiative

37 sur 50

Restaurer un vallon humide en effaçant 5 plans d'eau - Saint-Estèphe

AOC_EffacementEtangs24.pdf

L'arasement de 5 étangs, avec restauration du ruisseau, du profil du vallon et des zones humides associées, a permis au site de retrouver son état d'origine et la fonctionnalité de l'hydrosystème, grâce aux Solutions Fondées sur la Nature.

Lien vers la plateforme : <https://cartes.nouvelle-aquitaine.pro/portal/apps/experiencebuilder/experience/?id=e0e6c44960144e34913aacd254b6756d>

Une réalisation exemplaire pilotée par le Parc !

S'ADAPTER AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES EN NOUVELLE-AQUITAINE
Elles et ils l'ont fait !

Espaces AGRICOLES

ENJEUX CLIMATIQUES
Dégradation et rarefaction de la ressource en eau

STRUCTURE PILOTE
Parc naturel régional Périgord-Limousin

SAINTE-ESTÈPHE (24)
Coordonnées GPS : 45.600928, 0.666617

PERSONNES RESSOURCES
Marc PICHAUD
Technicien coordinateur
m.pichaud@pnrl.com

PARTENAIRES PRINCIPAUX
- Agence de l'eau Adour Garonne,
- Région Nouvelle Aquitaine,
- Syndicat des eaux de la région de Nantou,
- Conseil Départemental 24

CALENDRIER
De 2013 à 2018

BUDGET
40 800 €
Financées : AEAG 80 %, RNA 20 %

RESTAURER UN VALLON HUMIDE EN EFFAÇANT 5 PLANS D'EAU

Le Parc Naturel Régional Périgord Limousin (PNRPL), riche de têtes de bassins versants des contreforts du Massif central, est un territoire de sources et de ruisseaux. Mais, la très bonne qualité de l'eau est dégradée par piédrore de plans d'eau artificiels, causant réchauffement de l'eau et eutrophisation avec risque de cyanobactéries. L'arasement d'un chapelet de 5 étangs, avec restauration du ruisseau, du profil du vallon et des zones humides associées, a permis au site de retrouver son état d'origine et la fonctionnalité de l'hydrosystème, grâce aux Solutions Fondées sur la Nature.

PROBLÈME initial
Destruction de l'hydrologie naturelle d'un fond de vallon

Le bassin versant de la Doie, sous-bassin du fleuve Charente, est stratégique pour 2 enjeux du territoire : l'eau potable (captage des eaux de la retenue de Moulin Pinard pour 27 communes) et la baignade (Grand étang de Saint-Estèphe, base de loisirs, propriété du Département de la Dordogne). Le bassin versant, sur massif granitique, a une densité de plans d'eau très importante (7 km²), essentiellement construit sur des zones humides dans les années 1970. Cette multiplicité, principalement en chapelet, dégrade la qualité physico-chimique et biologique de l'eau affectant ses usages prioritaires : eau potable et biodiversité. Les cyanobactéries y trouvent des conditions idéales pour proliférer avec la chaleur estivale et le stock de nutriments notamment le phosphore, facteur limitant pour ces microalgues toxiques. De plus, beaucoup de plans d'eau sont dégradés : pas de vidange donc d'assecs réguliers pour la minéralisation des vases, fuites d'eau dans les digues, plantes invasives, ... Des propriétaires n'ont pas les moyens et/ou la volonté d'entretenir ces lieux ou de les remettre en état. Aussi, un plan d'action pour le bassin versant a été mis en place, en 2013, à la fois pour limiter les intrants et améliorer la qualité de l'eau en réduisant l'impact des étangs sur le bassin de la Doie : meilleure gestion, aménagements améliorant l'hydrologie voire suppression. Quelques propriétaires savent l'impact négatif de ces masses d'eau sur l'avenir de la ressource en eau en Périgord-Limousin.

SOLUTION apportée
Suppression d'un chapelet de 5 étangs

Deux propriétaires privés, conscients de la situation, ont fait une démarche volontaire d'intérêt général en décidant de supprimer leur série de 5 plans d'eau. Ceux-ci, barrant le cours d'eau et le vallon originel, provoquaient une interruption d'écoulement estival, avec l'évaporation des surfaces en eau. Le plan local d'action a permis de couvrir, par subvention, 100 % du coût des travaux.

REPRODUCTIBILITÉ

très faible, faible, moyenne, forte, très forte

Avant : vue depuis la digue de l'étang le plus en aval du chapelet

La suppression de plans d'eau est une opération délicate, en plusieurs phases.

La première : la vidange progressive et précise pour contrôler les départs de vase, évitant la pollution du cours d'eau par les matières en suspension. Une attention particulière est aussi portée à la récupération du poisson, à la biodiversité aquatique et à la gestion des espèces invasives végétales et animales. Ici, avec des ouvrages dégradés (vannes de vidanges non fonctionnelles), ou absents (pêcherie et bassin de décantation), la vidange a été réalisée par un système de siphon au-dessus de la digue puis la création d'une bèche jusqu'au niveau de la vase. Une pêcherie amovible et un bassin de décantation ont permis de récupérer le poisson et d'éviter la perte des vases dans le cours d'eau. Une fois les 5 étangs vidés, le ruisseau traversant les plans d'eau s'est recréé naturellement dans leurs vases, en trouvant son profil d'équilibre. Les plans d'eau ont été laissés 6 mois en assec pour séchage et stabilisation des boues. Puis, la terre des digues a été rémobiilisée à l'intérieur des ex-étangs pour retrouver le profil originel du site.

Vo du vallon après l'effacement des 5 plans d'eau

Vo du vallon restauré, 6 mois après travaux

Premiers RÉSULTATS

UN PAYSAGE DE VALLON ET UN FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE RETROUVÉS

Le vallon a été entièrement restauré et la Doie a retrouvé un écoulement permanent avec un substrat favorable à la faune aquatique. Les zones humides se sont réinstallées, accompagnées par une gestion adaptée avec fauchage. Les espèces végétales invasives (Mertensie du bœuf, Jusie) ont disparues. L'eau en circulation et non plus stagnante, et plus fraîche n'est plus favorable aux cyanobactéries. La suppression de la suite des 5 plans d'eau a permis la restauration du cours d'eau et des milieux humides associés par la remise en fonctionnement des hydrosystèmes naturels et du cycle saisonnier du ruisseau. La restauration écologique du vallon s'est faite aussi grâce à la résilience des milieux humides et à la banque de graines en dormance dans la vase.

Facteurs de RÉUSSITE

- Un plan d'action pour le bassin versant avec le financement public à 100 % des opérations ;
- Le DDECG, maître d'ouvrage délégué, pour une réalisation rendue plus en main à leur propriétaires ;
- Des enjeux d'intérêt général : eau potable, biodiversité aquatique, ... compris par les différentes parties prenantes ;
- La sensibilité des propriétaires à la préservation de la ressource en eau et de l'environnement.

OBSTACLES rencontrés

- En phase amont, incompréhension et manque d'acceptabilité du projet par quelques riverains ;
- Existence d'un chemin rural, coupé durant les travaux ;
- Présence d'un réseau d'eau potable dans le barrage de l'étang amont, obligeant à une mise en sécurité et le déplacement de la conduite ;
- Un propriétaire impacté par les travaux à l'aval du dernier étang, avec l'obligation de louer sa parcelle agricole pour implanter un bassin de décantation temporaire pour la vidange des plans d'eau amont.

NEO TERRA 2024

nouvelle-aquitaine.fr

Le Parc mène déjà des actions d'adaptation face au changement climatique :

Plusieurs actions du Parc participent déjà à l'adaptation sans forcément être identifiées comme telles. Par exemple: l'effacement d'étangs et la restauration des zones humides, l'expérimentation sur des parcelles forestières, les formations sur la gestion du risque incendie, l'accompagnement des agriculteurs pour valoriser les prairies (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques), la lutte contre les espèces envahissantes, l'implication du jeune public « Mon territoire en 2040 ». Ces actions sont présentées en détail dans la section dédiée à la foire aux pépites.

Lancement d'un diagnostic de vulnérabilité du Parc en 2022 :

La charte actuelle du Parc ne fait pas mention de l'adaptation, et cible la « lutte contre » le changement climatique.

En 2022, avec le soutien de l'Ademe, le Parc a recruté un stagiaire pour lancer un diagnostic de vulnérabilité. Plusieurs constats sont ressortis de ce travail, notamment sur les éléments manquants au Parc afin de pouvoir mettre en place un travail de qualité sur l'adaptation.

Les fragilités constatées en 2022 étaient les suivantes: absence de vision d'ensemble et transversale des impacts climatiques et des actions mises en place par le Parc et ses partenaires, manque de partage d'information en interne et auprès des élus, absence de hiérarchisation des enjeux et des actions à mettre en œuvre sur le territoire, absence de stratégie transversale, absence d'outil de suivi et d'évaluation, besoin de formation des agents et élus.

De nouvelles actions ont été mises en place en 2023 et 2024 pour lancer une dynamique transversale :

- Création de la commission Transition énergétique et Adaptation au changement climatique, présidée par Colette Langlade, VP du Parc et élue Régionale fin 2023.
- Intervention de Vincent Cailliez (projet AP3C) sur les perspectives climatiques en comité syndical en décembre 2023.
- Recrutement d'une chargée de mission à temps plein depuis avril 2024 (Jeanne Leroy).

- Réalisation d'entretiens spécifiques avec les membres de l'équipe technique.

- Echanges avec d'autres Parcs pour s'inspirer des dynamiques et façons de travailler existantes ou en projet. 3 Parcs semblent ressortir du lot pour l'adaptation: le Pilat, le Luberon et Millevaches en Limousin.

- Rencontre avec des partenaires pour comprendre les besoins du territoire, notamment les Communautés de Communes qui portent les PCAET.

Plusieurs objectifs pour la suite :

- Clarifier le rôle du Parc et le maillage avec ses partenaires
- Consolider le diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Définir une stratégie d'adaptation
- Elaborer un programme d'actions et de communication/sensibilisation

La stratégie Adaptation du Parc est volontaire, avec des attentes de l'Etat et de la Région :

Il n'existe pas de cadre réglementaire pour les stratégies d'adaptation. En revanche, depuis fin 2023, l'Etat a publié une trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC). Cette trajectoire prévoit un réchauffement de +4°C en France à horizon 2100. Il est important de noter que cette trajectoire n'est pas un scénario catastrophe « inatteignable », il s'agit au contraire d'un scénario probable dans lequel le monde poursuivrait ses politiques existantes. Le Parc doit en tenir compte.

Attentes de l'Etat: le Parc doit être référent sur l'adaptation à l'échelle du territoire et continuer à porter de la formation et de l'information. Le Parc pourrait devenir centre de ressources et porter les volets adaptation des PCAET.

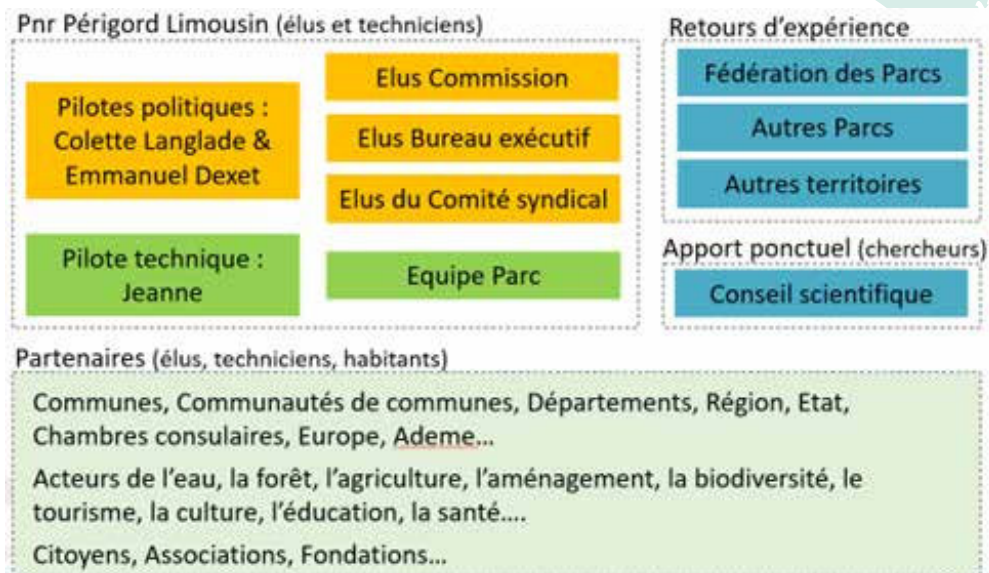
Attentes de la Région: le Parc doit s'intégrer dans le SRADDET* et la feuille de route Néoterra, et respecter la convention Pnr qui indique que le Parc sera terrain pilote d'expérimentation et de massification des transitions.

* *SRADDET: schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires*

L'adaptation au changement climatique est un sujet trop complexe pour être traité seul, d'où l'importance de travailler en réseau multithématique :

Le travail en réseau est nécessaire pour les sujets complexes. Il présente plusieurs avantages : des compétences à mutualiser sur le territoire et via la recherche, des informations à partager, de la solidarité à construire, des espaces pour échanger et se rencontrer, des actions capitalisées.

Voici une ébauche du réseau du Parc pour l'adaptation au changement climatique :



Un prérequis du travail en réseau multithématique est d'apprendre à se connaître et d'identifier les compétences de chacun. Ce fut l'objet de l'atelier qui a suivi la conférence.

Questions et débats autour de la conférence :

Souligner l'importance de l'expérimentation dans les politiques d'adaptation. Il faut tester, quitte à se tromper.

Il faut associer des jeunes et des enfants dans les travaux de réflexion car c'est d'eux dont il est question. Les informer ne suffit pas.

Il y a des solutions, il faut cesser la politique de l'éphémère, il faut tenir et viser le long terme.



Atelier « Et si on apprenait à se connaître ? »

En fin de matinée, l'ensemble des 50 participants s'est prêté au jeu d'un atelier pour apprendre à se connaître, préalable indispensable au travail en réseau. L'atelier s'organisait en 3 temps. Tout d'abord, individuellement les participants étaient invités à remplir une fiche d'identité. Ensuite par petits groupes de 5-6 personnes, les participants ont mis en commun leur travail grâce à des questions réponses. Enfin, toutes les fiches d'identité ont été affichées dans la salle et les participants ont été invités à déambuler et échanger de manière spontanée.

Le travail réalisé sera capitalisé par la création d'un annuaire mis à disposition des élus, agents et des membres du conseil scientifique. Cet annuaire, à la diffusion strictement limitée, fera l'objet d'une charte de confidentialité.

The image shows two examples of identity cards used in the workshop. Both cards are titled "Je suis..." and have a similar layout. The top card includes sections for "Ma vie en dehors du Parc", "Compétences", and "Adaptation au changement climatique". The bottom card includes sections for "Ma vie d'élève", "Compétences", and "Adaptation au changement climatique".



Déjeuner local par le traiteur La Caracole

Parce qu'une journée efficace passe aussi par des moments de convivialité et des produits de qualité, le Parc a fait appel à la traiteur La Caracole, basée à Abjat-sur-Bandiât, pour un déjeuner végétarien avec des produits bio, locaux et de saison. Le Parc a également fait appel à l'association les Paulissonnes afin d'organiser le déjeuner dans les locaux du café associatif de St-Paul-la-Roche. En plus d'accueillir le déjeuner, le café associatif a prêté de la vaisselle afin d'éviter la production de déchets.

Ces choix résultent de l'envie du Parc de travailler avec des acteurs locaux, de favoriser les circuits-courts, de limiter l'empreinte carbone de nos événements et d'aller vers une démarche zéro déchet.



Balade contée « Le Périgord Limousin en 2050 »

En amont du séminaire, le Parc a commandé à l'Institut d'études occitanes (IEO) la création d'une balade contée pour imaginer le Périgord Limousin en 2050. Suite aux entretiens réalisés avec les agents du Parc en interne, et grâce à l'outil ClimaDiag de Météo France, le Parc a fourni à l'institut les évolutions climatiques attendues en 2050 ainsi que les enjeux et impacts sur l'ensemble des thématiques sur lesquelles le Parc travaille.

Ainsi, en s'appuyant sur des faits réels, l'IEO a construit un récit imaginaire afin de rendre palpable un futur possible. La balade d'une durée d'une heure s'est faite sur un itinéraire très court (moins d'1km) avec des messages clés sur différents points d'arrêt.

Les objectifs de cette balade étaient multiples :

- Mettre en récit le changement climatique et l'adaptation dans un scénario désirable ;
- Mettre en avant les spécificités du Périgord Limousin de demain ;
- S'appuyer sur des impacts du changement climatique et sur les enjeux d'adaptation ;
- Faire du lien entre les expertises des agents ;
- Faire découvrir le territoire aux membres du conseil scientifique ;
- Et prendre l'air et digérer le repas avant de retravailler en salle l'après-midi !

Le séminaire de rentrée aura permis de découvrir et de tester cette balade qui pourra par la suite, forte de son succès, être proposée au grand public.

La fin de la balade contée aura également permis un temps de photos de groupe équipe, élus et membres du conseil scientifique.



Foire aux pépites

En amont du séminaire, un appel à volontaires avait été lancé au sein de l'équipe du Parc afin de faire remonter des actions d'adaptation déjà mises en place par le Parc. Après plusieurs propositions, 5 actions ont été sélectionnées pour la foire aux pépites. Chaque agent en charge de ces actions a réalisé une fiche pépite pour présenter l'action et son lien avec l'adaptation au changement climatique. Et lors du séminaire, les participants étaient invités à découvrir ces pépites par petits groupes grâce à des présentations rapides et interactives des 5 pépites (5 minutes de présentation et 5 minutes de questions par action).

Cette foire aux pépites avait pour vocation de faire (re)découvrir des actions mises en place par le Parc au sein de l'équipe, et auprès des élus et des membres du conseil scientifique.

Les 5 pépites sont détaillées dans les pages ci-après.

SYNTHÈSE DES QUESTIONS PRINCIPALES POSÉES SUR LES PÉPITES :

Améliorer la résilience des forêts du Parc : précisions sur les 7 techniques sylvicoles (enrichissement de taillis en deux lignes, enrichissement de taillis en point d'appui, enrichissement de taillis par placeaux, plantation de feuillus, plantation en plein de feuillus mélangés, plantation mixte à la mini-pelle, zones témoins sans intervention). Des éléments sur les coûts moyens par technique ainsi que la carte de répartition des types de peuplement sur les parcelles expérimentales de Mareuil-en-Périgord sont disponibles auprès de la chargée de mission forêt.

«Mon territoire en 2040» : le projet présenté est sur une année scolaire, cela pose la question des suites données. Le Parc va poursuivre son travail d'accompagnement auprès des scolaires, mais ce ne sont pas forcément les mêmes élèves ni les mêmes établissements qui seront accompagnés les années suivantes. Pour l'accompagnement des éco-délégués, il y a plus de facilité à faire un projet sur plusieurs années. Cela dépend aussi de la volonté des établissements à candidater pour l'accompagnement du Parc.





Restaurer les milieux aquatiques

L'élévation des températures et la répartition inégale des pluies rendent le territoire très vulnérable à la raréfaction de la ressource en eau.

Les étangs peuvent présenter des impacts sur l'eau et les milieux aquatiques (réchauffement de l'eau, évaporation, stockage de polluants, discontinuité écologique et sédimentaire, cyanobactéries). C'est pourquoi, en 2019, le Parc s'est appuyé sur le programme Nature 2050, porté par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Biodiversité, pour restaurer les milieux aquatiques et effacer un étang privé sur la commune de Bussière-Galant, au lieu-dit le Mazet. Le projet a nécessité différentes étapes : (1) inventaire de la faune et de la flore, et rédaction d'une notice de gestion, (2) effacement de l'étang, restauration des zones humides et renaturation du cours d'eau, (3) clôture des berges du cours d'eau et création de 3 points d'abreuvement, (4) création de 3 mares et enfin, (5) rétrocession des parcelles acquises par la CDC à la commune de Bussière-Galant, avec la mise en place d'une « Obligation Réelle Environnementale ». Un suivi sera assuré jusqu'en 2050.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Avec le changement climatique, la ressource en eau diminue et les sécheresses augmentent. Les zones humides sont des infrastructures naturelles qui emmagasinent l'eau lors des pluies, et la délivrent en période de sécheresse. Elles épurent également l'eau et offrent des milieux propices à la biodiversité. En restaurant les zones humides et les cours d'eau par la suppression des étangs impactant la ressource en eau, on assure des bénéfices pour les milieux et la société sur le long terme.

Ressources du Parc mobilisées →  Temps agents

Budget →  111 721€

Partenaires →    

Adaptation au changement climatique



Améliorer la résilience des forêts du Parc (2022-2024)

Les forêts, fixes, subissent fortement les stress climatiques : comment accompagner leur transition ?

Sécheresses répétées, printemps humides propices aux pathogènes... Ces stress causent d'importants dépérissements sur le Parc. La recherche appliquée donne des pistes de solution sylvicole qui amélioreraient la résilience des forêts. Les forestiers locaux –propriétaires et professionnels– sont en attente de solutions pratiques. Mais pour accompagner tout changement de pratiques, il faut des exemples réalistes. Un site expérimental de 22 ha a donc été mis en place sur la base d'études forestières et naturalistes, avec 6 techniques de reconstitution différentes.

Ce site montre une façon de reconquérir des boisements dépérissants en préservant les services écosystémiques (biodiversité, carbone...) pour des forêts plus résilientes et pour des forestiers sensibilisés et acteurs sur ces thématiques.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Ce site montre des travaux non pratiqués sur le territoire : son suivi et sa valorisation aideront les forestiers à identifier des pratiques plus vertueuses et fonctionnelles pour que les forêts de demain soient plus aptes à résister aux stress climatiques. Ce site est un des supports de sensibilisation du Parc, d'autres forêts vitrines illustrant d'autres techniques (régénération naturelle, éclaircie...) complètent le dispositif d'aide au changement de pratiques.

Ressources du Parc mobilisées →  Temps agent

Budget →  ≈ 135 000€

Partenaires financiers → 

Adaptation au changement climatique



Jeunesse : Mon territoire en 2040

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, le Parc a fait appel à la jeunesse pour recueillir sa vision du territoire dans le futur.

Sur l'année scolaire 2023-2024, le Parc a proposé à des collèges et lycées volontaires d'envisager le futur du territoire. 3 classes se sont positionnées : une classe de 2nde pro Métiers de la relation client (Nontron), une classe de 4^e (Nontron) et un groupe d'éco-délégués (cité scolaire de Saint-Yrieix-la-Perche). Au fil des séances, les élèves ont acquis des bases sur le développement durable, compris le rôle du Parc et de ses partenaires sur le territoire et appréhendé les impacts locaux du dérèglement climatique. Chaque groupe d'élèves a ensuite créé une fresque représentant leur vision de leur territoire pour 2040. La classe de seconde pro a valorisé son travail auprès de quelques élus du Parc.

Pour mener à bien ce projet, le Parc a fait appel à deux associations locales, le Tri-cycle Enchanté et Limousin Nature Environnement, qui sont intervenues dans les classes.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Quand on parle d'avenir, la question du changement climatique est centrale. En sensibilisant les élèves aux impacts locaux du dérèglement climatique, ils ont pu se projeter dans une vision plus réaliste du futur. Leurs réalisations et les réflexions associées montrent qu'ils portent un regard positif et plein d'espoir sur leur territoire en 2040. Cet optimisme contraste avec l'éco-anxiété ambiante et met en avant la force des jeunes générations face aux défis à venir.

Ressources du Parc mobilisées →  10 jours de temps agent

Budget →  4 000€

Partenaires →  Région Nouvelle-Aquitaine



Adaptation au changement climatique



Risques naturels : améliorer la gestion de crise

Face à la recrudescence des risques naturels, comment accompagner le territoire à avoir les bons réflexes ?


Face au risque incendie important sur le territoire, le Parc a réuni les forestiers et les collectivités pour anticiper les bons réflexes à avoir en période de crise. Cela a abouti à la création d'une «fiche réflexe», sous forme de poster pratique avec les premiers gestes à adopter en cas de catastrophe naturelle, destinée à être affichée pour une réaction rapide et efficace.

Prochainement, le Parc travaillera avec les collectivités pour accompagner la rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), en construisant un guide pour les volets inondation et feu de forêt. Ce document complet couvrira divers aspects, de l'urbanisme à l'inventaire du matériel et aux mesures opérationnelles en période de crise et après l'événement, facilitant ainsi la préparation et la réponse des communes face aux catastrophes naturelles.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Avec le changement climatique, les catastrophes naturelles telles que les inondations, les mouvements de terrain, les sécheresses et les feux de forêt deviennent plus fréquentes et intenses en France. Pour y faire face, il est crucial de renforcer les dispositifs de surveillance, de prévention et d'intervention. Cela inclut la technologie de détection avancée, la sensibilisation des populations, une meilleure gestion des territoires et des plans d'urgence efficaces.

Ressources du Parc mobilisées →  Temps agent

Budget →  5 000€ (guide et fiche réflexe)

Partenaires →  Région Nouvelle-Aquitaine

Adaptation au changement climatique



Maintenir des prairies naturelles à l'aide des MAEC

Un encouragement vers des prairies à flore diversifiée, c'est un pas vers des prairies plus résilientes.


L'Etat propose des aides financières aux agriculteurs sous forme de mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Depuis 2007, le Parc est l'interlocuteur des agriculteurs sur son territoire pour un panel de mesures, dont certaines ont pour objectif de favoriser le maintien de l'élevage extensif. Cette pratique consiste à avoir peu d'animaux à l'hectare, et à maintenir des prairies et pâturages permanents.

Suite à un diagnostic de terrain réalisé par un agent du Parc, l'agriculteur s'engage sur tout ou partie de son exploitation, à préserver pour 5 ans la pression de pâturage préconisée et la diversité floristique afin d'atteindre un équilibre agro-écologique. Pendant cette période, l'agriculteur ne peut pas utiliser de produits phytosanitaires et doit respecter une limitation de fertilisation. Ces mesures encouragent les agriculteurs pour une production plus durable, tout en leur laissant une certaine liberté de pratique. Le Parc a permis la contractualisation de 1 134 ha en 2023.

Comment cette action contribue-t-elle à l'adaptation au changement climatique ?

Les végétaux locaux sont adaptés au sol et au microclimat de la parcelle, et sont plus résistants que les espèces implantées. Ainsi, plus la flore est naturelle et diversifiée, plus la prairie est résiliente face aux aléas climatiques. De plus, limiter le nombre d'animaux à l'hectare permet de réduire les pressions subies par les prairies. Conserver des prairies naturelles permet également au territoire de maintenir une mosaïque de milieux naturels diversifiés, élément essentiel à la survie de la faune sur le territoire.

Ressources du Parc mobilisées →  1/2 EPT

Budget →  424 409€ d'aides allouées en 2023 (pour les mesures pastoralisme)

Partenaires →



Adaptation au changement climatique



Intervention de Philippe Moutet de la Fédération des Parcs naturels régionaux



Je suis ravi d'être présent aujourd'hui. Cette journée a été riche d'échanges et d'apprentissage. Le fait d'organiser ce séminaire et de rassembler élus, agents et membres du conseil scientifique autour de l'adaptation au changement climatique est déjà une action forte du Parc qui pourra inspirer d'autres territoires.

La fédération a entrepris un travail autour de la prise en compte de l'adaptation aux changements climatiques dans les Parcs grâce à un stage de 6 mois réalisé par Solenn Ducret-Floch. Un questionnaire a été transmis à l'ensemble des

Parcs, avec le soutien technique du Périgord Limousin pour définir la trame de questions. 55 Parcs ont répondu sur 58, ce qui témoigne d'un intérêt fort au sein de notre réseau! Un rapport sera publié à l'automne avec les résultats de cette étude.

Les Parcs sont des outils pertinents pour se saisir de l'adaptation au changement climatique de part leur proximité avec les enjeux du territoire, de leur lien avec le monde de la recherche, de leurs missions de sensibilisation et d'éducation, et de leurs missions d'expérimentation.

Aujourd'hui, 40% des Parcs disposent d'un diagnostic de vulnérabilité face au changement climatique. Cette étape est nécessaire pour anticiper au mieux les changements à venir à l'échelle locale. En revanche, seuls 20% des Parcs disposent d'une stratégie et 14% d'un outil de suivi et d'évaluation des actions. Le manque de moyens humains est un facteur important et je tiens à vous féliciter d'avoir choisi de créer un poste dédié à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'une Vice-présidence et une commission d'élus.

Je repars de cette journée avec beaucoup d'idées pour enrichir les actions du réseau et je souhaite au Périgord-Limousin de continuer à expérimenter autour de l'enjeu primordial de l'adaptation au changement climatique.

Philippe Moutet
Référént Energie Climat Architecture
pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr

« Les Parcs sont des outils pertinents pour se saisir de l'adaptation au changement climatique de part leur proximité avec les enjeux du territoire. »

Intervention des membres du Conseil Scientifique du Parc

Le conseil scientifique ayant été reconstitué fin 2023, le séminaire de rentrée a été la première rencontre entre les chercheurs, les élus et les agents. Les membres du conseil scientifique étaient invités à partager un retour à chaud sur le séminaire.



BENOIT SAUTOUR, CNRS ET FUTURS ACT (CHANGEMENT CLIMATIQUE) :

La journée a mis en avant l'importance de construire une culture commune science-société, de se connaître, d'être à l'écoute et dans la concertation pour travailler

ensemble. Les changements climatiques et leurs conséquences sont très rapides. Nous devons anticiper en termes d'adaptation et d'atténuation pour imaginer nos territoires plus sobres, vertueux, équitables, justes et ne pas avoir à traiter uniquement des situations d'urgences successives. Les jeunes ont un rôle à jouer dans ces dynamiques locales et il est important de les associer aux travaux du Parc.



OLIVIER LE GALL, INRAE (LPO ET BIOLOGIE DES PLANTES) :

Je trouve passionnant que dans les Parcs on puisse croiser toutes les disciplines et approches et la journée répond bien à cela. L'atténuation était assez

peu abordée, notamment les consommations et productions d'énergie et la question des modes de transport.



YORICK REYJOL, PATRINAT (OFB, MNHN, IRD, CNRS):

Les pépites présentées étaient très intéressantes et instructives. Les travaux de PatriNat sur différentes thématiques (restauration, patrimoine géologique, impacts

des changements climatiques) pourraient aider à contribuer à ces échanges.



EDWIGE GARNIER, UNIVERSITÉ DE LIMOGES (GÉOGRAPHIE, PATRIMOINE, AGRICULTURE) :

Le changement climatique nécessite l'adoption d'une logique transversale. Les pépites présentées, riches et pertinentes, témoignent cependant d'une vision encore segmentée et il y a une nécessité à penser d'une manière plus globale et territoriale. Il est important que le Parc axe son travail sur la transversalité et tienne compte des difficultés sociales pour faire changer les choses et impliquer tous les publics.



ÉLISE DEMEULENAERE, CNRS (SCIENCES SOCIALES SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES) :

La Région rappelle régulièrement la signification du R (pour Région) et du N (pour Naturel) de PNR, pour souligner qu'elle entend donner la priorité à des actions ciblées sur la nature. Mais les PNR sont des territoires ruraux et habités, reconnus pour «la qualité de leur patrimoine naturel et culturel», et dans lesquels la conservation doit s'articuler au développement territorial. Je suis donc étonnée que la culture et le social ne soient pas plus présents, et que missions assurées au sein du Parc soient aussi cloisonnées suivant la fracture nature/culture. L'entrée «adaptation au changement climatique» est intéressante car elle oblige à décroisonner, et à penser sur du long terme.

L'exercice d'anticipation avec la balade était très intéressant car il invitait à rêver un futur souhaitable. Mais il serait pertinent de développer une approche systématique en «prospective», en travaillant parallèlement différents scénarios, y compris des scénarios négatifs voire dystopiques, ou encore des scénarios de rupture.

Gilles Guibaud et Guy Costa, de l'Université de Limoges, font également partie du conseil scientifique du Parc mais ne pouvaient pas être présents lors de cette journée.

Conclusion et évaluation de la journée

LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE



Colette Langlade félicite les participants et les organisateurs pour cette journée. Elle félicite également le Parc d'avoir choisi de créer une Vice-Présidence et une commission d'élus sur le thème de l'adaptation au changement climatique afin de prendre le sujet à bras le corps. Elle souligne l'importance de communiquer sur les actions du Parc pour les valoriser auprès des élus locaux et des habitants.

EVALUATION À CHAUD DE LA JOURNÉE

Les participants étaient invités à inscrire les points forts et points d'amélioration de la journée sous forme de « pépites » et « cailloux ».

Cailloux (12 papiers) :

- Quelles modalités de travail avec le conseil scientifique pour la suite ?
- Bruit de la clochette (qui servait aux maîtres du temps)
- Pas assez d'élus présents
- Modifier les groupes de l'atelier d'interconnaissance si certains participants se connaissent déjà bien
- Pas assez de temps pour découvrir les pépites
- Gaspillage alimentaire (à savoir : les restes du déjeuner ont tous été donnés, rien n'a été jeté)
- « Pas de cailloux ! »

Pépites (30 papiers) :

- Organisation, déroulé de la journée, respect du temps, fluidité
- Dynamisme, rythme, équilibre et diversité du programme
- Convivialité et interactions entre les participants
- Présence des membres du conseil scientifique
- Plusieurs temps mis en avant : balade contée, intervention en conférence, l'atelier d'interconnaissance, et le repas
- Journée motivante sur un sujet difficile à aborder
- « Bravo ! »

INFORMATION SUR LES COÛTS DU SÉMINAIRE

Le tableau ci-dessous synthétise les coûts du séminaire (le temps agent n'a pas été estimé) :









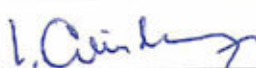







TEMPS DE LA JOURNÉE	Coût
Accueil et exposition	55,20€ pour l'impression de 3 posters A0, viennoiseries, temps agents
Conférence « Changements climatiques, atténuation et adaptation en Périgord Limousin, de quoi parle-t-on ? »	Temps agents
Atelier « Et si on apprenait à se connaître ? »	100€ matériel divers (pellicules des polaroids, scotch double face), temps agents
Déjeuner local par le traiteur La Caracole	1214€ pour le traiteur (21€ par personne + forfait nettoyage + 64€ pour la location du café associatif), et temps agents
Balade contée « Le Périgord Limousin en 2050 »	700€ pour la création et l'animation de la balade, temps agents
Foire aux pépites	Temps agents
Intervention de Philippe Moutet de la Fédération	Temps agents
Intervention des membres du Conseil Scientifique	150€ billets de train, temps agents


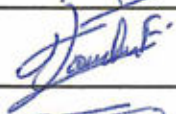







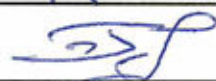

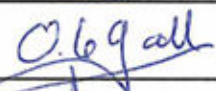


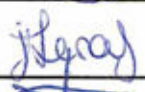





Soit une dépense globale de 2219,20€, à quoi s'ajoute un temps agents conséquent pour permettre la bonne préparation du séminaire, son animation et son évaluation. L'organisation globale de la journée a reposé sur une équipe de 4 personnes : 3 chargées de mission (Transition énergétique, Adaptation au changement climatique et Communication) et le directeur adjoint. D'autres agents du Parc ont participé en amont notamment pour la préparation des pépites et la création de la balade contée. Le temps de préparation est conséquent et a permis la fluidité de la journée. Afin d'assurer la qualité des interventions, chaque animation a été préparée et testée en amont, y compris la conférence. Les seuls temps non préparés étaient les retours à chaud des membres du conseil scientifique et du représentant de la fédération des Parcs.

Emargement













Séminaire de rentrée - 9 septembre 2024

St Paul la Roche

Nom	Prénom	Statut	Signature	Droit à l'image (oui / non)
Almoester Rodrigues	Anne Marie	Elue	Excusée	
Bach	Mathilde	Agent		Oui
Barraco	Elie	Agent		Oui
Basnier	Baptiste	Agent		Oui
Bernard	Francine	Elue		
Bonichel	Audrey	Agent		Oui
Bourdeau	Pascal	Elu	Excusé	
Chateau	Fabrice	Agent		
Chevreau Damour	Esther	Doctorante		Oui
Chozard	Adeline	Agent		Oui
Coindeau	Lucien	Elu		"
Costa	Guy	Chercheur	Excusé	
Coudert	Delphine	Agent		Oui
Dangla	Laure	Agent		Oui
Delage	Jean-François	Agent		Oui
Devilleger	Cédric	Agent		Oui
Dexet	Emmanuel	Elu		
Deyzac	Guillaume	Agent		Oui
Dubreuil	Corinne	Agent		NON
Dufour	Peggy	Agent		NON

Nom	Prénom	Statut	Signature	Droit à l'image (oui / non)
Dupuy	Frédéric	Agent		oui
Faucher	Fabienne	Agent		oui
Fissot	Sébastien	Elu		oui
François	Philippe	Elu	Excusé	
Friot	Delphine	Agent		oui
Garnier	Edwige	Chercheur		oui
Gayot	Loïc	Elu		
Guibaud	Gilles	Chercheur		
Guillot	Pauline	Agent		oui
Habrias	Fabien	Elu		oui
Heckelmann	Isabelle	Elue		oui
Hervieux	Emilie	Agent		oui
Jarry	Bernard	Elu		oui
Langlade	Colette	Elue		oui
Le Gall	Olivier	Chercheur		oui
Le Goff	Jean	Elu		oui
Lehericy	Muriel	Agent		oui
Leroy	Jeanne	Agent		oui
Louineau	Jean-François	Région NA		oui
Madronet	Sébastienne	Agent		oui
Malèvre	Sabrina	Agent		oui
Marié	Julien	Elu	Excusé	
Méchineau	Michèle	Agent		oui
Méchineau	Pascal	Elu		oui

Excusé

Nom	Prénom	Statut	Signature	Droit à l'image (oui / non)
Moutet	Philippe	Fédération des Pnr		oui
Peyre	Laurence	Agent		oui
Pichaud	Marc	Agent		"
Pouplier	Stéphanie	Agent		oui
Reyjol	Yorick	Chercheur		oui
Robert	Cécile	Agent		oui
Rouaud	Cécilia	Agent		oui
Sautour	Benoit	Chercheur		oui
Seegers	Henri	Elu		oui
Seyer	Stéphane	Elu	Excusé	
Six	Arnaud	Agent		non
Thibon	Eva	Agent		oui
Vauriac	Bernard	Elu	Excusé	
Veillemard	Sylvie	Agent		oui
Vignaud	Jean-François	IEO		

Demeulenaere

Elise

Chercheur



oui